

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau-environnement

Cellule milieux aquatiques

Affaire suivie par D. ASSADET

tél. : 04 50 33 77 64

damien.assadet@haute-savoie.gouv.fr

Anncsey, le 17 mars 2020

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Officier de la Légion d'honneur

Officier de l'ordre national du Mérite

ARRÊTÉ n° DDT-2020- 0511

portant prorogation de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale comportant une DIG (déclaration d'intérêt général) au titre du code de l'environnement – Travaux d'aménagement du ruisseau de Merderay, tranche 3

Commune : PASSY

VU le code de l'environnement ;

VU les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de covid-19 ;

VU l'urgence ;

VU l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2018-033 du 21 novembre 2018 de délégation de signature à Monsieur le directeur départemental des territoires ;

VU l'arrêté n° DDT-2020-0402 du 20 février 2020 de subdélégation de signature de Monsieur le directeur départemental des territoires ;

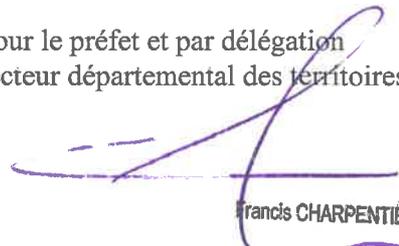
ARRÊTE

Article 1 : l'enquête publique relative à l'objet susvisé, prescrite par arrêté préfectoral n° DDT-2020-0404 du 12 février 2020, est prorogée pour une durée de six mois.

Article 2 : MM. le président du SM3A, le maire de PASSY, Mme Evelyne BAPTENDIER, commissaire-enquêteur, M. le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour information à :

- M. le sous-préfet de l'arrondissement de BONNEVILLE
- M. le président du tribunal administratif de Grenoble.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires



Francis CHARPENTIER